

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2021

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2021 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 18 mai
 - b) Réunion du 9 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle
4. Autres activités
 - a) Club des chargés de mission
 - b) Webinaire Santé et Situations post-accidentelles
 - c) Réunion Communication
 - d) Groupe de travail des CLI transfrontalières
 - e) Formation RGPD
 - f) Journée d'échanges sur les effets de l'irradiation de la zone de cœur des cuves de réacteurs
 - g) Formation Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
 - h) Visite de la centrale nucléaire de Cattenom
 - i) Webinaire sur les systèmes d'alerte
 - j) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - k) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI
 - l) Participation à des travaux de l'Agence Internationale d'Energie Atomique (AIEA)

1. Les réunions de la CLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, a présidé les deux réunions de l'année 2021, qui se sont tenues respectivement le 18 mai et le 9 novembre.

a. Réunion du 18 mai 2021

A cette occasion siégeait la CLI nouvellement constituée. Suite au décret du 14 mars 2019, la CLI intègre désormais les EPCI du périmètre entre 10 et 20 km.

Par ailleurs, les membres de la Grande Région n'ont plus seulement un statut d'observateur, comme c'est le cas depuis 2012, mais possèdent désormais une voix délibérative et forment un 5^e collège. Ce 5^e collège compte également des représentants d'associations depuis le renouvellement.

Au cours de la réunion par visioconférence du 18 mai, le CNPE de Cattenom a présenté, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire, 2 événements de niveau 1 liés au dépassement du délai de réparation suite à un essai périodique réalisé sur l'unité de production n°3 et à la détection tardive d'un écart dans la configuration du système de ventilation du bâtiment réacteur de l'unité de production n°3.

Ils ont ensuite présenté à deux voix les améliorations de sûreté réalisées dans le cadre des travaux post-Fukushima.

L'Autorité de sûreté nucléaire a dressé un bilan de la sûreté sur le site du CNPE de Cattenom en 2020.

Le CNPE de Cattenom a présenté les actualités du site nucléaire : gestion de la crise COVID, détection de présence de tritium au sein d'une rétention de la station de traitement des eaux usées de l'unité 2, programme de maintenance pour 2021, 3^{ème} visite décennale du réacteur n°3.

La Préfecture de la Moselle a évoqué ses réflexions autour du plan d'évacuation des populations riveraines du CNPE de Cattenom ainsi que l'avancée de la campagne de distribution des comprimés d'iode dans le nouveau périmètre du Plan Particulier d'Intervention (10-20 km autour de la centrale).

Enfin, le livre blanc réalisé par l'Association Nationale des CLI (ANCCLI) sur la gestion des situations post-accidentelles dans des bassins de vie transfrontaliers, et les 13 recommandations formulées ont été débattues.

Les membres de la CLI de Cattenom ont par ailleurs approuvé le programme d'activité et le budget pour l'année 2021 ainsi que les rapports d'activité et budgétaire de 2019 et 2020.

b. Réunion du 9 novembre 2021

Au cours de la réunion publique du 9 novembre, le CNPE de Cattenom a présenté, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire, le bilan de la 3^{ème} visite décennale de la tranche 3 pour une prolongation de 10 ans d'exploitation, la problématique de corrosion atypique sur les gaines de crayons de combustible du réacteur n°3, le défaut de serrage des vis des chaises palières des turbines des turbopompes d'alimentation de secours des générateurs de vapeur, ainsi que 7 événements de niveau 1 (6 liés à la sûreté et 1 lié à la radioprotection), relatifs à la / au :

- dépassement de délais lors de la remise en service du transformateur électrique auxiliaire de l'unité de production n°3 (déclaration au niveau 1 le 11 juin 2021)
- dépassement du délai de remise en conformité d'un capteur mesurant la pression de la turbine de l'unité de production n°1 (déclaration au niveau 1 le 23 juin 2021)
- détection tardive de l'indisponibilité d'une pompe d'alimentation de secours des générateurs de vapeur de l'unité de production n°1 (déclaration au niveau 1 le 9 juillet 2021)
- détection tardive de l'indisponibilité d'un ventilateur dans un local électrique sur l'unité de production n°1 (déclaration au niveau 1 le 12 juillet 2021)
- défaut lors de la mise en service d'un circuit de ventilation sur l'unité de production n°2 (déclaration au niveau 1 le 27 juillet 2021)
- détection tardive de l'indisponibilité d'une pompe de secours de l'unité de production n°3 (déclaration au niveau 1 le 29 septembre 2021)
- à la contamination corporelle externe d'un intervenant, inférieure à la limite annuelle (déclaration au niveau 1 le 19 août 2021).

Le CNPE de Cattenom a livré une explication quant à la gestion de la source froide et à l'organisation du site de la centrale de Cattenom face au risque inondation, avant de revenir sur son organisation interne de gestion de crise et le retour d'expériences de l'exercice de la Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN), qui s'est déroulé le 31 août 2021.

Les membres de la CLI de Cattenom ont par ailleurs approuvé le programme d'activité et le budget pour l'année 2022. Ils ont ensuite été informés au sujet d'actions proposées par l'ANCCLI : formation Plan Communal de Sauvegarde, suites du Livre Blanc sur les situations post-accidentelles en territoires transfrontaliers, Assemblée Générale de l'ANCCLI et Conférence des CLI, organisée en lien avec l'ASN.

Enfin, plusieurs membres de la CLI ont répondu favorablement à l'organisation prochaine d'une visite de la centrale.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a. Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2021, la centrale a déclaré 32 événements significatifs sûreté (ESS) de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons, et 8 événements de niveau 1, soit un total de 40 ESS. Par ailleurs, EDF a déclaré au niveau national des événements sûreté dits « génériques », c'est-à-dire qui concernent plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom : 9 événements génériques sûreté de niveau 0, et 1 événement générique environnement ont ainsi été déclarés en 2021 concernant Cattenom. Les événements génériques ne sont pas présentés lors des réunions de la CLI.

En outre, la centrale a déclaré 15 événements significatifs de radioprotection de niveau 0 et 1 événement significatif radioprotection de niveau 1, ainsi que 9 événements significatifs pour l'environnement, et 1 événement significatif transport de niveau 0.

Les informations au sujet des événements sûreté sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Département, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. 29 inspections se sont déroulées en 2021.

Aucun membre de la CLI n'a participé à une inspection en 2021.

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Département de la Moselle a poursuivi sa diffusion papier limitée de la Lettre aux communes et aux EPCI du PPI élargi à 20 km, ce qui permet de maintenir le budget à l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont élevés à 13 750 € en 2021.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°23 s'est réuni par visioconférence le 18 mai 2021.

La Lettre de la CLI n°23 comporte un éditorial évoquant la nouvelle composition de la CLI, suite au décret du 14 mars 2019 et un premier article sur les enjeux post-accidentels particuliers en territoires transfrontaliers et au sujet du livre blanc sur le sujet réalisé par l'ANCCLI et les CLI transfrontalières.

La lecture de la Lettre se poursuit par une double-page sur le bilan sûreté de la centrale, ainsi que sur les actualités du CNPE, comprenant notamment des mesures post-Fukushima.

Enfin, en dernière page, les lecteurs ont pu découvrir un descriptif des deux événements sûreté de niveau 1 liés au dépassement du délai de réparation suite à un essai périodique réalisé sur l'unité de production n°3 (déclaration au niveau 1 le mercredi 3 février 2021) ; et à la détection tardive d'un écart dans la configuration du système de ventilation du bâtiment réacteur de l'unité de production n°3 (déclaration au niveau 1 le 24 février 2021).

Un événement environnement sur la présence de tritium au sein d'une rétention, sans conséquences sanitaires, a également été décrit.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°24 s'est tenu le 9 novembre 2021.

La Lettre de la CLI n°24 contient un éditorial et un article sur l'exercice de la FARN, un article sur la gestion de la source froide et l'organisation du CNPE face au risque inondation, en mettant en avant les améliorations de sûreté après Fukushima. En double page se trouvent un article sur la visite décennale n°3 de la tranche 3, un article sur la problématique de corrosion sur les gaines de crayons combustible, une rubrique « le chiffre » portant sur les inspections de l'ASN pendant la visite décennale, dont les inspections inopinées. Enfin la page 4 contient un article sur les événements de niveau 1 intervenus depuis le 18 mai 2021, un visuel de l'échelle INES.

La Lettre d'information de la CLI n°23 a été diffusée au cours de la semaine du 23 au 27 août 2021, et le numéro 24 lors de la semaine allant du 14 au 18 février 2022, en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du périmètre PPI de 20 km, pour mise à disposition du public. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page Facebook du Département de la Moselle et via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Département de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectifs de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand sur la page CLI du site internet du Département de la Moselle.

Depuis 2013, une rubrique « point sûreté » liste désormais les événements sûreté intervenus au CNPE à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Club des chargés de mission

Les chargés de mission se sont retrouvés à trois reprises, le 11 février et le 24 juin lors de visioconférences afin d'évoquer les sujets d'actualité, tels que la réalisation des arrêtés de composition, la rédaction des règlements intérieurs, les formations offertes aux chargés de mission et aux membres de CLI... Ils ont toujours l'occasion de présenter leurs actualités lors de ces réunions, et d'échanger conseils et bonnes pratiques.

Enfin, lors d'un séminaire de formation de 2 jours à Fontainebleau les 11 et 12 octobre, ils sont été formés à l'outil Google Analytics, ont découvert le projet de réacteur numérique et ont visité 2 laboratoires du Lab EDF : Cold Spray (procédé de fabrication additive qui réalise des réparations en exposant la pièce endommagée à un jet de poudre accéléré à haute vitesse ; et les moyen d'essai Vercors (maquette à l'échelle 1/3 représentative d'une double paroi).

b) Webinaire Santé et Situations post-accidentelles

L'ANCCLI et l'IRSN ont organisé, le 8 avril, un webinaire sur les sujets santé et situations post-accidentelles, avec des interventions sur les accidents de Tchernobyl et Fukushima et les conséquences sanitaires radio-induites. Six membres de la CLI y ont participé, M. Patrick BREUSKIN, de la Division de la Radioprotection du Grand-Duché du Luxembourg), Mme Myriam HEIRENDT (Haut-Commissariat à la Protection Nationale du Grand-Duché du Luxembourg), 2 agents du SIDPC de la Préfecture de la Moselle, M. Kevin MORIN et M. Leon GRANDJEAN, Mme Maryse GROSSE (Adjointe au Maire de Boust), M. Bernard VEINNANT (Maire de Basse-Ham), ainsi que la chargée de mission de la CLI.

Un second rendez-vous a eu lieu les 30 septembre et 1er octobre 2021 en distanciel également. Les échanges ont permis d'aller plus loin sur les recherches expérimentales réalisées dans le domaine, de s'emparer des enseignements et des acquis sur le post-accident et de s'interroger sur la place des citoyens dans une telle situation.

c) Réunion Communication

La chargée de mission de la CLI de Cattenom a participé, le 12 avril, à un échange avec un prestataire informatique recruté par l'ANCCLI pour refondre le site internet de l'association. Plusieurs propositions ont été faites, telles que la mise à disposition d'un intranet destiné aux chargés de mission afin qu'ils puissent échanger de manière plus fluide sous forme de chat, mais aussi la transmission de documents de la part de l'ANCCLI via le site internet, afin de limiter les envois très réguliers de mails, qui se noient parfois dans les boîtes des uns et des autres. Le nouveau site verra le jour en 2022.

d) Groupe de travail des CLI transfrontalières

Ce groupe de travail se réunit depuis 2013 pour évoquer des sujets communs aux CLI proches d'une frontière. L'ANCCLI a souhaité réaliser un livre blanc sur le sujet enjeux transfrontaliers de la gestion accidentelle et post-accidentelle des accidents nucléaires. Le cabinet Mutadis a accompagné le groupe de travail tout au long de l'année 2020, qui a mené à la publication du livre blanc, recensant 13 recommandations et la parole de citoyens et de membres de CLI.

Lors d'une réunion début 2021, il a été décidé d'identifier 3 territoires pilotes sur lesquels tenter de mettre ces recommandations en application. Le territoire de Cattenom fait partie des territoires identifiés.

Ainsi, le livre blanc a été présenté au sein de plusieurs instances : outre lors du comité plénier du CODIRPA le 9 avril, il a été présenté aux parties prenantes locales (à la CLI de Cattenom le 18 mai, lors d'un groupe de travail transfrontalier présidé par la Préfecture de la Moselle qui rassemblait ses homologues le 9 juin et lors du Groupe permanent post-accident de l'ANCCLI le 6 octobre).

e) Formation RGPD

L'ANCCLI a proposé une formation RGPD aux chargés de mission des CLI le 10 juin, à laquelle a participé la chargée de mission de la CLI de Cattenom.

Le cabinet YS Consulting a formulé de nombreuses pistes d'amélioration concernant la protection des données sensibles (transmission de cartes d'identité lors des visites ou des

inspections de la centrale, noms des représentants syndicaux, conservation des coordonnées par le secrétariat de la CLI).

f) Journée d'échanges sur les effets de l'irradiation de la zone de cœur des cuves de réacteurs

L'aptitude des cuves des réacteurs à pouvoir être exploitées « au-delà de 40 ans » est un enjeu conséquent suscitant de nombreuses questions. Cette réunion a été l'occasion d'explicitier les éléments du dossier d'EDF, les expertises réalisées (matériau des cuves et effets de l'irradiation, fluence neutronique, suivi en service des cuves, situations prises en compte et mesures compensatoires, analyse du risque de rupture brutale et marges associées), de préciser les conclusions tirées et de répondre aux questions des participants. M. Roger Spautz, de l'association Greenpeace Luxembourg, y a participé.

g) Formation Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)

Cette formation était organisée par l'IRMA (Institut des risques majeurs) et a été entièrement payée par l'ANCCLI. Elle a poursuivi un triple objectif d'analyse des risques et de mise en place d'une stratégie opérationnelle, de conception d'outils documentaires et d'optimisation des dispositifs locaux de l'alerte.

Elle s'est déroulée le 21 septembre sur la journée, dans les locaux de la Mairie de Cattenom et a rassemblé 6 communes membres de la CLI. Etaient présents :

- M. Jean-Marc COCQUYT, Maire de Breistroff-la-grande ainsi que M. Michel SCHMITT, 1er adjoint et conseiller communautaire
- M. Patrick BECKER, Maire de Kuntzig
- M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom
- Mme Maryse GROSSE et Mme Catherine MUNSCH, adjointes au Maire de Boust
- M. Bernard VEINNANT, Maire de Basse-Ham, accompagné de M. Patrice CUNY, Adjoint.

h) Visite de la centrale nucléaire de Cattenom

Les 28 et 30 septembre, la nouvelle CLI a été invitée à visiter la centrale nucléaire de Cattenom en 2 groupes. Ont participé lors de la première session M. Michael GRITTMANN, Dr. Björn FINKLER, M. Dan MICHELS, M. Bernard ECCLI, une délégation de la commune Boust, Mme Valérie ROMILLY, Mme Catherine LAPOIRIE, et M. Jean-François MEDVES. Le 30 septembre étaient présents M. Rachid RIAH et une délégation de l'Agence régionale de Santé.

i) Webinaire sur les systèmes d'alerte

La Mission nationale d'appui au risque nucléaire (MARN) a proposé aux CLI un webinaire sur les systèmes d'alerte en cas d'accident nucléaire, qui s'est tenu le 2 novembre. Ont participé le Dr. Björn FINKLER accompagné de sa collègue M. Jessica HILSCHMANN, Mme Catherine LAPOIRIE, M. Bernard ZENNER ainsi que Mme Céline CARON et M. Dimitri LE GUELLEC du SIDPC de la Préfecture de la Moselle.

j) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, en sa qualité de Trésorière adjointe de l'ANCCLI, a participé à la réunion de bureau du 26 janvier et s'est faite représentée lors des réunions suivantes.

L'Assemblée Générale de l'ANCCLI du 7 décembre a été suivie en ligne par M. Daniel TROUILLOT, CFE-CGC, et la chargée de mission de la CLI.

k) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

La 33^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI, s'est tenue en ligne le 9 décembre. M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg, M. Daniel TROUILLOT, CFE-CGC ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, chargée de mission de la CLI, ont suivi les échanges. Les thématiques ont concerné l'actualité du nucléaire (EPR, EPR2, Cigéo, Piscines d'entreposage centralisée), la représentation du risque radiologique et les enjeux des démantèlements.

l) Participation à des travaux de l'Agence Internationale d'Energie Atomique (AIEA)

L'ANCCLI et la chargée de mission CLI de Cattenom ont été sollicités pour participer à des travaux impulsés par l'AIEA. Le premier portait sur la construction de petits réacteurs modulaire (SMR pour small modular reactor). L'ANCCLI est venu y présenter le système français des CLI et de l'ANCCLI, unique au monde, pour inspirer d'autres pays le 20 janvier.

Le second groupe de travail visait le recueil d'expériences et les attentes des parties prenantes locales en ce qui concerne les installations nucléaires. L'AIEA a le souhait de réaliser une publication sur ce sujet, et par ailleurs de favoriser l'échange d'expériences à long terme. Plusieurs réunions se sont tenues entre le 5 et le 12 février à ce sujet. La personne en charge du dossier à l'AIEA ayant été mutée mi-2021, les échanges se poursuivront en 2022.